

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 188

présenté par

M. Roussel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 43, supprimer les mots :

« géostationnaire et basse. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La formulation « géostationnaire et basse » est trop restrictive vu la complexité et la multiplicité des orbites, puisqu'il existe également les orbites moyennes, qu'il y a des orbites de transfert, etc. Enlever la mention « géostationnaire et basse » permet d'éviter de tomber dans l'erreur de la description exhaustive, qui alourdit et ne sert pas le sens profond du paragraphe.